

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL, JE DÉPOSE LE RAPPORT DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2015 DE NOTRE MUNICIPALITÉ.

Rapport de l'auditeur - Année 2015

(Vérificateur externe)

Les états financiers démontrent qu'au 31 décembre 2015, l'excédent des revenus sur les dépenses a été de 29 142 \$ et que l'excédent accumulé se chiffrait à 496 462 \$, dont 349 822 \$ non affecté (libre).

L'excédent de 29 142 \$ représente moins de 1.9% des revenus de l'année.

Le rapport de l'auditeur indépendant exprime que les états financiers de l'année 2015 reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité.

Rapport préliminaire - Année 2016

LES INVESTISSEMENTS

• LES ROUTES

En 2016, la Municipalité a accordé un mandat d'analyse de la capacité portante d'une portion du chemin de la Grande-Ligne. Le rapport a conclu que la structure ne nécessitait pas de travaux majeurs. Par conséquent, nous avons pu procéder à l'asphaltage et aux accotements d'une partie de ce chemin.

• LE CENTRE MUNICIPAL

Le perron a été remplacé et la toiture repeinte. Le centre municipal affiche maintenant toute sa beauté patrimoniale.

• ÉQUIPEMENTS EN SÉCURITÉ INCENDIE

Chaque année, la Municipalité effectue le renouvellement d'équipements nécessaires au combat des incendies. Radios, boyaux, lampes, casques, outils et autres sont quelques exemples des achats effectués par la Municipalité. Le bureau de la caserne a fait l'objet d'améliorations pratiques. Les pompiers ont gracieusement effectué eux-mêmes les travaux nécessaires.

• RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Un mandat a aussi été donné afin d'évaluer l'état des pompes au poste du Forgeron. Le rapport a révélé que les pompes suffisent actuellement à la demande, mais que l'usure laisse croire qu'elles devront être remplacées à moyen terme. Par contre, certains travaux d'entretien étaient nécessaires et ont été effectués dernièrement, ce qui nous permet de penser que les pompes seront performantes. Nous reporterons temporairement la mise à niveau de ces pompes ainsi que le budget 2016 qui avait été prévu à cet effet.

• INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2016 REPORTÉS

La première phase du plan d'aménagement de la piste cyclable et du noyau villageois devait débuter en 2016. À cet effet, la Municipalité a déposé quatre demandes de subvention. Deux d'entre elles ont été refusées et nous sommes en attente de la réponse des deux autres. Nous avons toutefois débuté avec la plantation d'arbres prévue au plan. Le budget prévu à cet effet en 2016 est également reporté en 2017.

LES AUTRES RÉALISATIONS

• ENVIRONNEMENT

2016 sera marquée comme étant un tournant vers des façons de faire plus responsables. En lien avec la Loi sur l'environnement, le conseil a adopté la nouvelle réglementation sur la gestion des matières résiduelles et le comité d'environnement s'est acquitté de son mandat d'information et de sensibilisation de la population tout au long de l'année.

• PARTENARIAT AVEC SAINTE-MARTINE

Dans le cadre de la mise en commun d'équipements et de services offerts à la population, ainsi que de la rationalisation des coûts, une entente entre nos deux municipalités a été signée. L'Écocentre Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier est le principal partenariat qui vient officialiser les services réciproques que nous nous rendons.

• PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

En collaboration avec la MRC, la Municipalité travaille à préparer un plan de mesures d'urgence et a formé une organisation municipale en sécurité civile. Les personnes ayant accepté de jouer un rôle dans cette organisation sont actuellement en formation et seront prêtes à relever le défi en cas de nécessité.

• PRÉVENTION INCENDIE

En partenariat avec la MRC et la Municipalité de Sainte-Martine, nous disposons de l'aide d'un technicien en prévention des incendies qui effectue des visites de bâtiments considérés comme des risques moyens et élevés en sécurité incendie. Cette entente nous permet d'atteindre nos obligations prévues au *Schéma de couverture de risques en incendie*.

• ARCHIVAGE DES DOSSIERS MUNICIPAUX

À la demande des municipalités rurales, la MRC a retenu les services d'une professionnelle en archivage afin de nous aider à nous doter d'un plan de classement et de conservation des documents municipaux. Ce projet nous a permis d'embaucher un étudiant pendant l'été et pour lequel nous avons obtenu une subvention fédérale.

• ÉVALUATION FONCIÈRE

Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard & associés inc. ont procédé à l'évaluation et à la confection du nouveau rôle triennal qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

• AVENIR DE L'ÉGLISE

En 2016, le conseil a travaillé avec la collaboration de la Chaire de recherches en patrimoine de l'UQAM et plus particulièrement avec l'équipe de M. Luc Noppen. L'équipe du *Plan Églises* a effectué tous les relevés architecturaux et historiques des bâtiments religieux. Ce programme est entièrement subventionné. Ces connaissances nous ont permis de procéder à la citation patrimoniale des bâtiments. Les relevés effectués ont également déterminé les types d'usages publics possibles pour ces bâtiments. Un bilan de santé des immeubles est prévu d'ici la fin de l'année.

La situation financière estimée au 31 décembre 2016

REVENUS	RÉEL 2015	BUDGET 2016	ESTIMÉ AU 31/12/2016
Taxes et tarification	1 242 950 \$	1 324 897 \$	1 350 496 \$
Droits de mutation	56 635 \$	25 000 \$	34 130 \$
Subventions - Taxes	14 247 \$	8 191 \$	8 329 \$
Subventions - MTQ	39 628 \$	39 628 \$	39 628 \$
Subventions – Fédéral/Provincial	57 352 \$	61 399 \$	57 804 \$
Entretien des cours d'eau	77 241 \$	0 \$	0 \$
Autres revenus	70 924 \$	74 153 \$	75 943 \$
TOTAL DES REVENUS	1 558 977 \$	1 533 268 \$	1 566 330 \$
DÉPENSES	RÉEL 2015	BUDGET 2016	ESTIMÉ AU 31/12/2016
Conseil municipal	57 535 \$	65 088 \$	59 294 \$
Administration générale	238 292 \$	240 897 \$	257 232 \$
Élections	0 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	150 222 \$	149 716 \$	150 946 \$
Sécurité incendie	141 738 \$	152 263 \$	176 007 \$
Voirie municipale et transport	94 916 \$	119 725 \$	110 104 \$
Déneigement	74 393 \$	81 187 \$	84 705 \$
Aqueduc	7 166 \$	9 248 \$	8 739 \$
Entretien du réseau d'assainissement	78 859 \$	62 529 \$	60 504 \$
Enlèvement des ordures et recyclage	119 044 \$	128 120 \$	126 685 \$
Entretien des cours d'eau	72 604 \$	12 386 \$	13 138 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	7 985 \$	7 750 \$	7 911 \$
Aménagement et développement	124 628 \$	150 732 \$	132 478 \$
Installations communautaires (salle communautaire, parcs, patinoire, terrain de balle, paysagement)	91 843 \$	83 759 \$	90 403 \$
Les comités (bibliothèque, culture, embellissement, loisirs)	30 005 \$	31 320 \$	31 606 \$
Souper en l'honneur des bénévoles	9 573 \$	10 440 \$	8 329 \$
Dons	5 284 \$	5 000 \$	6 243 \$
Subventions activités sportives jeunes	4 425 \$	4 500 \$	4 500 \$
Financement et remboursement emprunt réseau assainissement	107 551 \$	130 784 \$	123 611 \$
Investissement en immobilisation	163 772 \$	137 824 \$	68 570 \$
Appropriation de surplus	(50 000 \$)	(50 000 \$)	(50 000 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	1 529 835 \$	1 533 268 \$	1 471 005 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	29 142 \$	0 \$	95 325 \$

SITUATION FINANCIÈRE 2016

Contrats de plus de 25 000 \$

(période du 27 octobre 2015 au 28 octobre 2016)

Fournisseurs à qui la Municipalité a accordé des contrats supérieurs à 25 000 \$

Ali Construction inc. (pavage ch. de la Grande-Ligne)	76 266,98 \$
Groupe Ultima (assurances)	29 685,00 \$
Ferme Serge et Marcel Dubuc inc. (déneigement)	68 626,45 \$
Ministère des Finances (police)	135 796,00 \$
MRC Beauharnois-Salaberry	118 890,75 \$

Fournisseurs à qui la Municipalité a accordé des contrats de moins de 25 000 \$, mais dont le total est supérieur à 25 000 \$, en date du présent rapport

Hydro-Québec	40 971,64 \$
Ministère du Revenu du Québec	67 682,29 \$
Receveur général du Canada	27 851,76 \$
MRC de Beauharnois-Salaberry	101 150,79 \$

La rémunération des élus en 2016

Les conseillers municipaux reçoivent une rémunération annuelle totale de 5 114 \$, dont 1 705 \$ sont une allocation de dépenses non imposable. À titre de mairesse, la Municipalité me verse un montant de 15 346 \$, dont un montant de 5 115 \$ est une allocation de dépenses non imposable. Pour la représentation régionale, la MRC de Beauharnois-Salaberry me verse une rémunération de base de 7 050 \$, dont un montant de 2 350 \$ est non imposable. Un jeton de présence de 188 \$ m'est versé pour chacune de mes présences à certains comités régionaux.

2016 en résumé

L'estimation des revenus et des dépenses au 31 décembre 2016 laisse entrevoir un surplus approximatif de 95 325 \$ qui provient des faits suivants :

Le surplus estimé s'explique particulièrement par des investissements de l'ordre de 70 000 \$ qui ne pourront être réalisés en 2016 :

- la première phase d'implantation du plan d'aménagement du noyau villageois et la piste cyclable;
- le projet de piste de ski de fond et de raquette, pour lequel nous attendons l'autorisation de la CPTAQ (Commission de la protection du territoire agricole du Québec) afin de poursuivre le projet, qui est en attente;
- le report du remplacement des pompes dans la station du Forgeron;

- des recettes en taxes supérieures aux prévisions budgétaires en raison de propriétés construites en 2015, mais enregistrées au rôle d'évaluation en 2016, et taxées en 2016 pour les deux années;
- les permis de construction et rénovation émis en cours d'années 2015 et ajustés au rôle et taxés en cours d'année 2016.

Au chapitre des coûts, le Service de sécurité en incendie a connu des dépenses importantes pour l'entretien et la réparation des équipements et des véhicules. De plus, les pompiers ont combattu un incendie important qui a nécessité l'entraide de plusieurs services de sécurité en incendie de municipalités avoisinantes.

Projets 2017

En 2017, la Municipalité compte finaliser son plan d'entretien et d'asphaltage des chemins, travaux visés par la subvention qui provient du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec*. Ce programme se termine en mars 2018.

Quant au financement lié au plan d'aménagement, la Municipalité espère recevoir des réponses positives à ses demandes de subventions afin de procéder à la revitalisation du noyau villageois et de poursuivre les investissements dans ses infrastructures, dans l'intérêt de la population.

Deux dossiers importants solliciteront temps et attention : le plan de remplacement des véhicules municipal et d'incendie ainsi que l'acquisition des bâtiments religieux par la Municipalité et leur transformation. Le conseil compte soumettre le ou les projets de transformation à une consultation publique.

Budget 2017

Le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisation seront déposés pour adoption lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 12 décembre 2016. Nous vous invitons à y assister.

En terminant, je remercie personnellement mes collègues du conseil, le personnel ainsi que tous les membres des comités et bénévoles pour tout le travail accompli encore cette année. Ensemble nous formons une équipe, ce qui permet à notre municipalité d'être un milieu de vie intéressant où il fait bon vivre.

Merci de votre attention,



Francine Daigle, mairesse

Rapport déposé à la séance publique du conseil municipal de Saint-Urbain-Premier le 14 novembre 2016